

# AVIS PUBLIC



## ERRATUM

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

### PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032

Les personnes intéressées sont priées de noter que des modifications ont été apportées à l'avis intitulé « PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 | PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032 » qui a paru le 24 septembre 2022 dans *LE DEVOIR*. Conséquemment, l'avis devrait se lire comme suit :

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter que, lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le mardi 11 octobre 2022, à 18 h, aux Archives nationales du Québec (édifice Gilles-Hocquart), 535 avenue Viger Est**, elles pourront assister à une présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2023 et du Programme décennal d'immobilisations pour les années 2023 à 2032.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires pour l'année 2023 et le Programme décennal d'immobilisations pour les années 2023 à 2032.

Fait à Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 2022

Le secrétaire d'arrondissement,  
Fredy Alzate